

## Retrouver la question du français

---



***D'***abord un difficile constat : la question du français passionne de moins en moins les Québécois. Alors qu'ils ont, au fil de leur histoire, défendu jalousement leur langue, et depuis plus de cinquante ans maintenant, cherché à en faire la seule langue publique commune de la société québécoise, ils semblent s'être détachés de cette question depuis une vingtaine d'années, au point même où elle ne les fait plus réagir politiquement.

Généralement, ceux qui confessent leur fatigue linguistique se réfugient derrière ce qu'on appellera la thèse de la mondialisation : dans le cadre de cette dernière, les peuples désirant avoir du succès devraient se convertir à l'anglais, qui serait la langue de l'ouverture sur le monde, du commerce international et d'un métissage fécond entre les nations. C'est ainsi que les Québécois pourraient conquérir le monde.

Il ne s'agirait pas, pour les Québécois, de renoncer à leur langue, mais de s'adapter à l'idiome de l'époque. Ils devraient accepter de travailler de plus en plus en anglais : c'est à cette condition qu'ils bénéficieraient des avantages du monde global. Ils devraient accepter aussi que leur métropole s'anglicise : comment pourraient-ils sinon tirer avantage de la manne touristique au nom de laquelle on justifie souvent l'anglicisation systématique du centre-ville?

C'est ainsi qu'en décontextualisant la question du bilinguisme du cadre canadien, pour la recadrer dans la perspective de la mondialisation, on fait accepter aux Québécois une forme de bilinguisme collectif maquillé en exigence de modernité. Ce n'est plus le Canada qui l'exige mais la logique de la mondialisation. Cela devrait rendre la chose moins douloureuse. Il y a dix ans, on retrouvait d'ailleurs cet argument dans le rapport final de la commission Bouchard-Taylor.

Mais de temps en temps, des informations importantes devraient au moins susciter une forme d'inquiétude collective. Les plus récents résultats du recensement devraient pourtant sonner l'alarme. En fait, ils devraient même nous bouleverser. Sous la pression de l'immigration massive, le poids des Québécois francophones régressera radicalement en l'espace d'une vingtaine d'années.

Non seulement Montréal s'anglicisera au point où il sera devenu de plus en plus clairement illusoire de faire du français la langue du pouvoir, mais les francophones peineront de plus en plus à faire valoir leurs droits. La politique, quoi qu'on en pense, a une dimension démographique, et la régression du poids des francophones à Montréal entrainera peu à peu une désaffiliation entre la métropole et le reste du Québec.

Il faut donner un coup de barre. Et un sérieux coup de barre, sans quoi, la tendance ne sera tout simplement plus renversable. Certains aiment croire que le peuple québécois est indestructible. Cette forme d'optimisme a sa place dans une nation, mais une petite nation comme le Québec en Amérique du nord ne saurait faire semblant qu'elle n'est pas caractérisée par sa précarité existentielle. C'est un sentiment d'urgence qui doit habiter le législateur québécois aujourd'hui.

Plus tôt que tard, et même urgemment, il faudra remettre la question linguistique au cœur de notre vie politique. Mais on ne pourra pas le faire sans mettre à jour la philosophie politique à partir de laquelle on la projette dans la cité. On l'a dit, et on peut bien le redire, les Québécois, aujourd'hui, ne se sentent plus colonisés comme ils l'étaient au début de la Révolution tranquille. On ne saurait les convaincre de renouer avec l'affirmation linguistique en en faisant l'économie.

C'est un nouveau contexte mondial qui est devant nous. Il est marqué par le retour des nations, qui veulent éviter d'être écrasées par le rouleau compresseur de la mondialisation. La première diversité est celle des nations, qui sont en droit de conserver leur identité et de persévérer dans leur être historique. La question du Québec, de ce point de vue, est exemplaire : elle incarne la résistance des peuples devant l'empire américain.

Le premier principe est donc là : la meilleure manière qu'ont les peuples de contribuer à la diversité du monde est de défendre d'abord et avant tout leur propre identité. Et devant l'hégémonie de l'anglais, le français a une position privilégiée. Il demeure aujourd'hui une langue universelle, qui conserve à la fois un immense prestige culturel et diplomatique. Les Québécois auraient tort de croire qu'ils s'isoleraient en défendant leur langue.

Dès lors, il s'agit de comprendre que la culture québécoise n'est pas qu'un lâche agrégat de morceaux disparates : elle a un noyau existentiel irréductible, et elle ne saurait s'y montrer étranger sans s'affadir et se décomposer. Et ce noyau, c'est non seulement la langue française mais la longue histoire pour la défendre et la promouvoir en Amérique du nord. On ne peut défendre vraiment le français en Amérique qu'en le faisant de manière existentielle. Un vieux principe remonte à la surface : la langue française ne saurait d'aucune façon être placée sur le même pied que l'anglais, sans quoi, elle sera condamnée à la régression. De l'unilinguisme à la nécessaire nette prédominance du français dans l'espace public, depuis la loi 101, notre société a cherché à trouver la bonne formulation pour affirmer le pouvoir du français. Certaines formulations étaient plus heureuses que d'autres. Il faut probablement en trouver une nouvelle.

La tâche de la francisation est sans fin. On ne saurait considérer un jour qu'elle est achevée. La vie des peuples est dynamique et en Amérique, la pression à l'anglicisation du Québec ne cessera jamais. C'est pour cette raison que la langue devrait demeurer fondamentalement politique. On ne saurait se fier au cours des choses, qui conduirait inévitablement au déclasserment et à la folklorisation du français. Il nous faut aujourd'hui une nouvelle politique linguistique.

Son objectif devrait être clair : la francisation maximale des rapports sociaux et économiques. Il ne doit pas seulement y avoir un droit au français, mais une nécessité du français pour évoluer au Québec. Dès lors, il faut, dans la mesure du possible, rendre sa connaissance indispensable dans toutes les institutions qui ne sont pas celles de la minorité historique anglaise, qui évidemment, a des droits que personne ne remettra en question.

Il faudra rendre le français obligatoire pour ceux qui veulent immigrer au Québec. Il faut étendre la loi 101 à une plus vaste gamme d'entreprises. Il faut soumettre les entreprises à charte fédérale à la loi 101. Il faut appliquer la loi 101 au niveau collégial. Entre autres mesures. Mais il faut aussi que chaque Québécois se réapproprie le combat pour sa langue et la fasse respecter. Ce sera peut-être la part la plus difficile de cette réaffirmation linguistique.